

Enquête 2022

sur le devenir des anciens doctorants Cifre

Situations de fin de Cifre en 2016 et en 2020



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ESPRIT SCIENTIFIQUE
ESPRIT D'ENTREPRISE

Mai 2023

Résumé

Cette enquête réalisée en 2022 porte sur le devenir des anciens doctorants Cifre un an (« Enquête N+1 », fin de la Cifre en 2020) et 5 ans (« Enquête N+5 », fin de la Cifre en 2016) après la fin de leur Cifre. Le taux de réponse est supérieur à 20% pour les 2 populations, en progression par rapport à l'enquête 2021 mais toujours en-deçà des taux enregistrés lors des enquêtes plus anciennes.

Par rapport aux enquêtes précédentes,

- on note **un taux de soutenance élevé, l'un des plus importants depuis 2016** : moins de 1% des interrogés déclarent qu'ils ne soutiendront par leur thèse. Les 4% de thèses restant à soutenir concerne la population N+1, principalement dans le domaine des SHS. Pour la 2^{ème} année consécutive, l'ensemble des répondants (N+1 et N+5) déclare ne pas poursuivre leurs travaux de thèse dans le secteur public après la fin de la Cifre.
- **la proportion des anciens doctorants poursuivant leur carrière dans le privé 1 an après la fin de Cifre augmente** (75% contre 69% à l'Enquête 2021), ce qui se traduit par **une diminution du taux de demandeurs d'emploi (3%)**, la poursuite de carrière au sein du secteur public restant stable par rapport à 2021 (20%). **L'employabilité des anciens doctorants Cifre reste bonne et au niveau de celle de 2021** (83% en activité dans les 6 mois qui suivent la fin de leur Cifre).
- **un quart des anciens doctorants N+1 travaille dans l'entreprise partenaire de la Cifre. Ce pourcentage est en régression de 10 points par rapport à 2021.**
- **les PME continuent à jouer un rôle important dans le recrutement des anciens doctorants Cifre en début de carrière**, puisqu'elles ont dépassé les grandes entreprises pour la 2^{ème} année consécutive.
- **on observe une baisse de 8 points du pourcentage d'anciens doctorants exerçant des missions de recherche dans le privé un an après la fin de leur Cifre. Cette diminution concerne les PME et ETI et ne touche pas les grandes entreprises. Les activités de recherche restent cependant majoritaires** dans le secteur privé (72% pour la population N+1, 62% pour la population N+5) comme dans le secteur public (89% pour la population N+1, 91% pour la population N+5).
- **le salaire médian des anciens doctorants Cifre est stable.** L'absence d'écart salarial observé en 2021 entre hommes et femmes n'est pas confirmée cette année.
- **l'attraction de l'entrepreneuriat auprès des anciens doctorants Cifre se poursuit.** La proportion de créateurs d'entreprise dans les 2 populations augmente d'un point par rapport à 2021 pour atteindre 11% (Enquête N+1) et 13% (Enquête N+5). Il s'agit des taux les plus élevés jamais obtenus depuis 2016.

Enfin, cette enquête témoigne à nouveau de la satisfaction des anciens doctorants Cifre vis-à-vis de leur situation professionnelle : ils sont plus de 90% à exprimer leur contentement pour le poste qu'ils occupent actuellement et plus de 87% à déclarer que la Cifre a été un bon tremplin pour leur insertion professionnelle.

Table des matières

INTRODUCTION	3
A/ TAUX DE SOUTENANCE ET RECHERCHE D'EMPLOI	5
1. Taux de soutenance de thèse des anciens doctorants Cifre	5
2. Recherche du premier emploi post-Cifre	5
B/ RESENTI DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE SUR LEUR POSTE ACTUEL	6
C/ SALAIRES DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE.....	7
D/ DEVENIR DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE	8
1. Zoom sur les carrières à l'international	8
2. Zoom sur les carrières en entrepreneuriat	9
3. Principales trajectoires de carrières	9
4. Carrières dans le secteur public	12
Type de contrat et de poste.....	12
Type de mission	12
5. Carrières dans le secteur privé.....	13
Type de contrat et de poste.....	13
Type d'employeur	13
Type de mission	14

INTRODUCTION

Depuis 1981, le dispositif Cifre, a pour objectif de « renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises et contribuer au processus d'innovation des entreprises établies en France »¹. Il couvre tous les secteurs d'activité et domaines scientifiques et peut bénéficier à des PME, ETI, groupes, associations, collectivités territoriales, toute structure répondant aux conditions d'éligibilité mentionnées dans le document « Conditions générales d'octroi et d'éligibilité des conventions industrielles de formation par la recherche »².

Chaque année, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) réalise des enquêtes sur le devenir professionnel des anciens doctorants Cifre pour actualiser les indicateurs relatifs aux trajectoires de carrière, aux conditions d'insertion professionnelle et au ressenti des jeunes docteurs.

Ce document vise à fournir la photographie en 2022 de la situation des anciens doctorants Cifre dont la Cifre s'est conclue en 2016 (5 ans après la fin de Cifre) ou bien en 2020 (1 an après la fin de Cifre). Seules les thèses d'une durée supérieure ou égale à 33 mois ont été prises en compte. **Le nombre de participants à l'enquête s'est élevé à 495 sur 2111 sollicités, soit un taux de participation de 23,5 %.**

Pour la population dont la Cifre s'est terminée en 2020 – ci-après désignée « Enquête N+1 », 272 réponses ont été recueillies sur les 1150 sollicités, soit un taux de retour de 24 %. Ce taux de participation et le nombre de répondants sont plus élevés qu'en 2021 mais restent inférieurs à ceux enregistrés entre 2016 et 2020 (**Figures 1a et 1b**).

Pour la population dont la Cifre s'est achevée en 2016 – ci-après désignée « Enquête N+5 », 223 réponses ont été reçues sur les 961 sollicités, soit un taux de retour de 23 %. Ce taux est meilleur par rapport à l'enquête de 2021 et proche de la moyenne de celui des enquêtes précédentes (**Figure 1a**), le nombre de répondants restant au même niveau que celui des 3 dernières enquêtes (**Figure 1b**).

Figure 1a : Taux de réponse

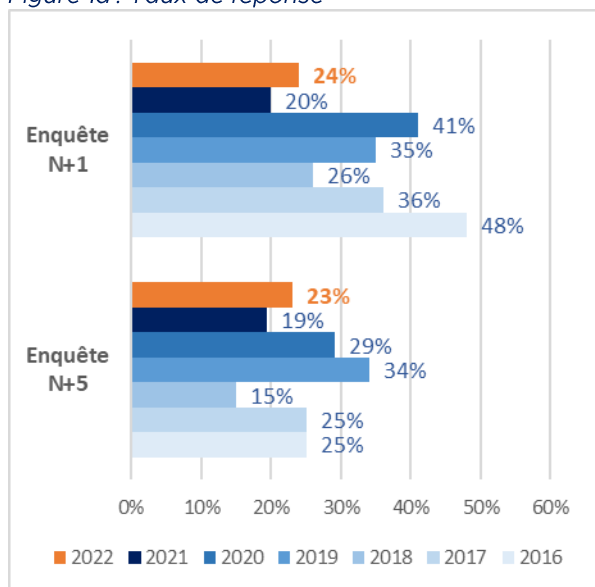
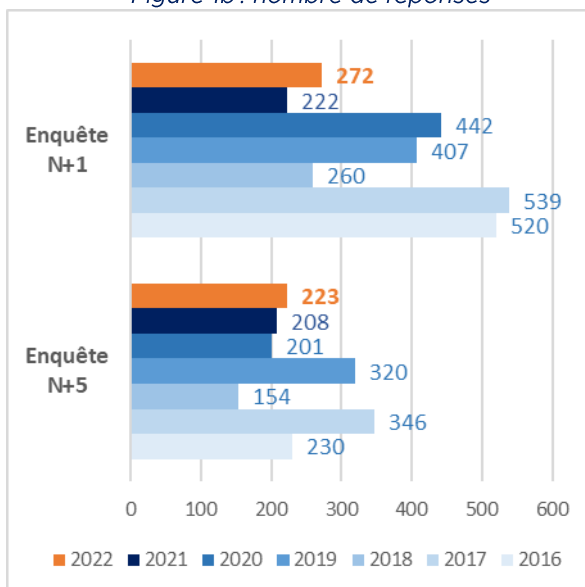


Figure 1b : nombre de réponses



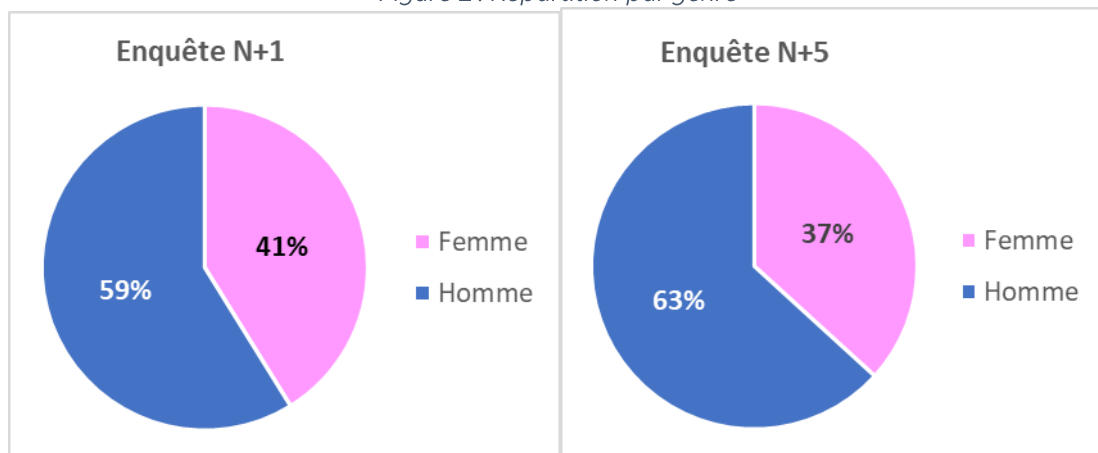
Les femmes représentent 41% et 37% des répondants respectivement pour l'Enquête N+1 et l'Enquête N+5 (**Figure 2**). La part des femmes ayant répondu au questionnaire est supérieure de 3 (population

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

² https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/conditions_doctroi_et_de_suivi_des_conventions_industrielles_de_formation_par_la_recherche.pdf

N+1) et 2 points (population N+5) à celle de l'ensemble des Cifre terminées en 2020 (N+1) et en 2016 (N+5). Elle est cependant similaire à celles de l'enquête 2021 (41% pour l'Enquête N+1 et 37% pour l'Enquête N+5).

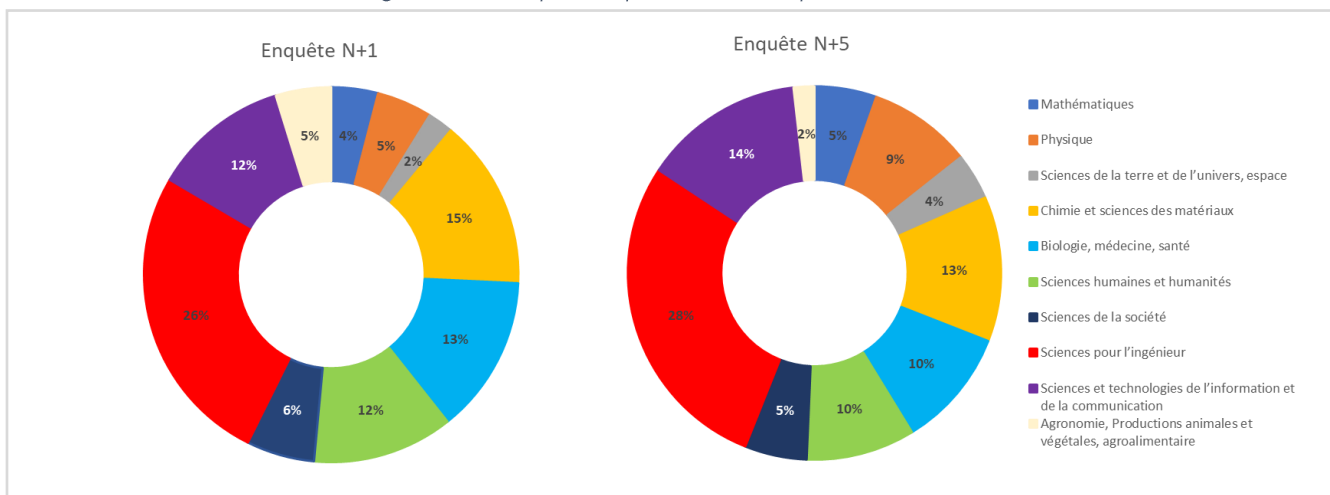
Figure 2 : Répartition par genre



La **Figure 3** illustre les champs disciplinaires des anciens doctorants qui ont répondu à l'enquête. Par rapport à l'ensemble des Cifre terminées en 2016 (population N+5) et en 2020 (population N+1), on note :

- une sur-représentation de 4 à 8 points des doctorants en physique, en Sciences de l'Ingénieur et en biologie/médecine/santé ;
- une sous-représentation des doctorants en Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication (-11 points pour l'Enquête N+1, -7 points pour l'Enquête N+5) ainsi qu'en science de la société (-5 et -6 points respectivement pour les Enquêtes N+1 et N+5).

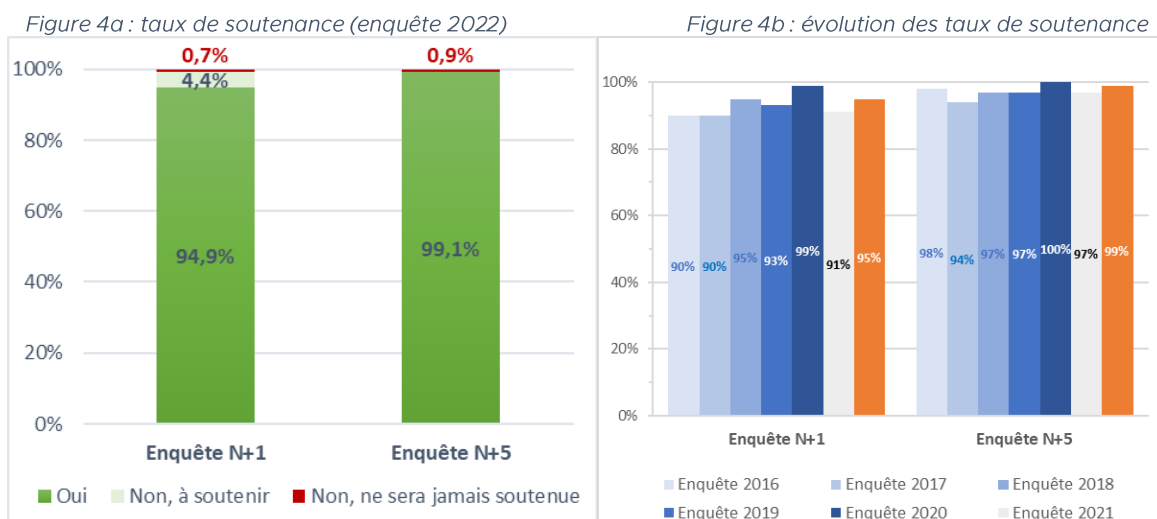
Figure 3 : Champs disciplinaires des répondants



A/ TAUX DE SOUTENANCE ET RECHERCHE D'EMPLOI

1. Taux de soutenance de thèse des anciens doctorants Cifre

Le taux de soutenance des anciens doctorants ayant répondu à l'enquête est respectivement de 95% et 99% pour les populations N+1 et N+5 (**Figure 4a**). Il s'agit de l'un des meilleurs résultats enregistrés depuis les 6 dernières années, l'enquête de 2020 affichant des taux de soutenance déclarés record, à la hauteur de 99% (N+1) et 100% (N+5).



Parmi les anciens doctorants Cifre interrogés :

- douze de la population N+1 (4,4%) déclarent que leur thèse reste à soutenir. Onze d'entre eux ont réalisé leur doctorat en SHS (**Tableau 1**) ;
- ils sont peu à répondre qu'ils ne soutiendront pas leur thèse (0,7% pour l'Enquête N+1, 0,9% pour l'Enquête N+5). Ils étaient 1 à 3% (Enquête N+1) et 1,9 à 5% (Enquête N+5) lors des enquêtes de 2016 à 2021. Les disciplines concernées sont les sciences et technique de l'information et de la communication, la biologie/médecine/santé (N+1 et N+5) et les sciences humaines (N+5).

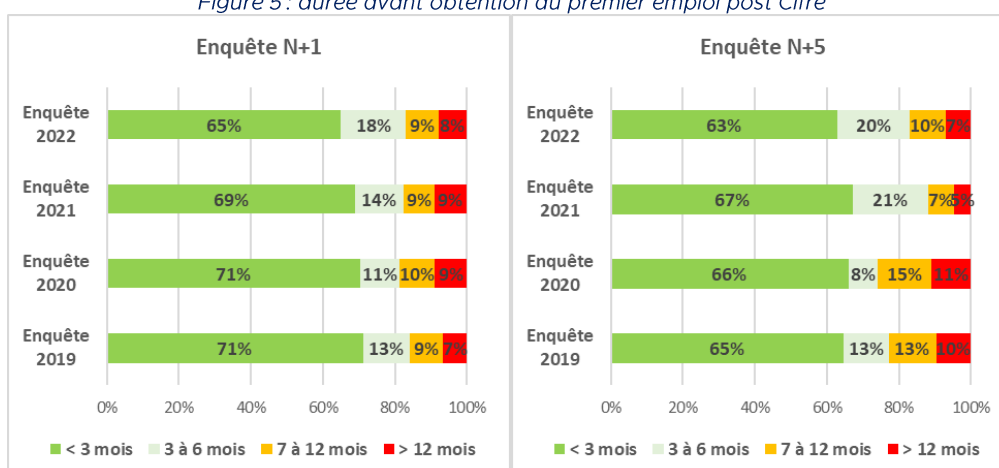
(enquête 2022) *Tableau 1 : nombre et disciplines des thèses qui restent à soutenir ou qui ne seront pas soutenues*

	A soutenir		Ne sera jamais soutenue	
	Nombre	Discipline	Nombre	Discipline
Enquête N+1	11	SHS	1	STIC
	1	Sciences pour l'ingénieur	1	Biologie / médecine / santé
Enquête N+5	0	n/a	1	Biologie / médecine / santé
			1	SHS

2. Recherche du premier emploi post-Cifre

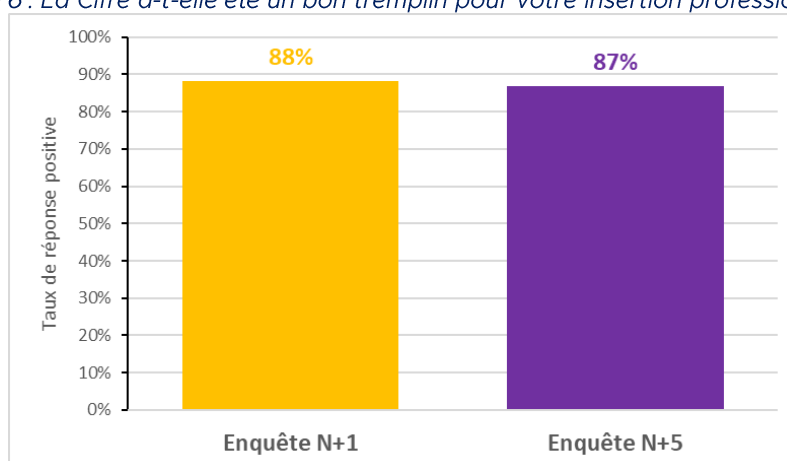
La majorité des anciens doctorants (62% et 69%, respectivement pour les populations N+1 et N+5) anticipe leur recherche d'emploi. Les deux tiers des anciens doctorants ont mis moins de 3 mois pour obtenir leur premier emploi (65 % pour l'Enquête N+1, 63 % pour l'Enquête N+5). Pour les 2 populations (N+1 et N+5), ils étaient 83% à être en activité professionnelle dans les 6 mois qui suivent la fin de la Cifre. Ces résultats sont en phase avec ceux des deux enquêtes précédentes (**Figure 5**).

Figure 5 : durée avant obtention du premier emploi post Cifre



Ils sont au moins 87% à répondre que la Cifre a été un bon tremplin pour leur insertion professionnelle (**Figure 6**). Ces données sont cohérentes avec celles des enquêtes antérieures.

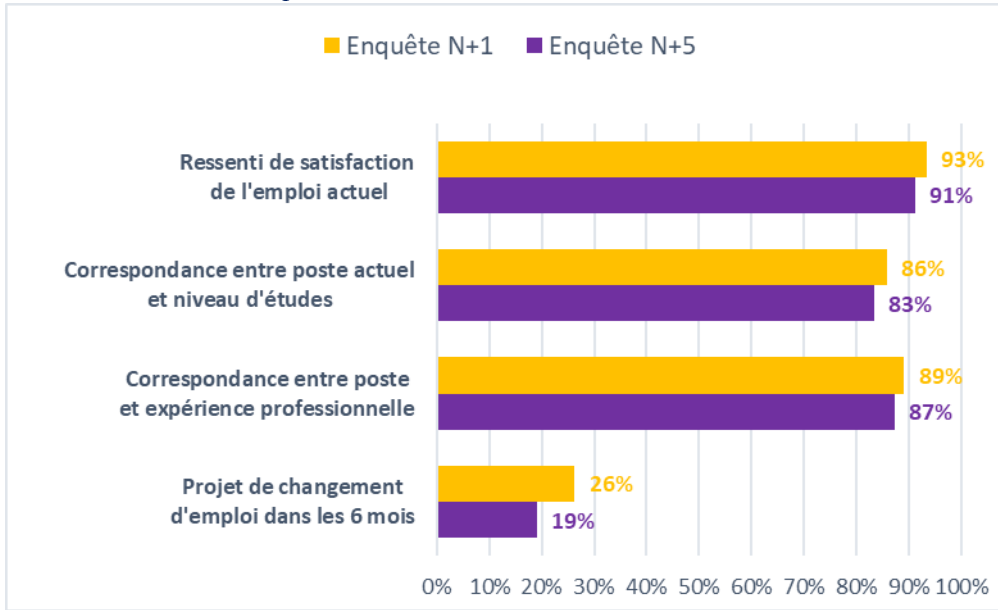
Figure 6 : La Cifre a-t-elle été un bon tremplin pour votre insertion professionnelle ?



B/ RESSENTI DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE SUR LEUR POSTE ACTUEL

Le degré de satisfaction professionnelle est très élevé pour chacune des 2 populations d'anciens doctorants (> 90 %, **Figure 7**). Plus de 83% des répondants considèrent que leur poste actuel est en adéquation avec leur niveau d'étude et leur expérience professionnelle. Ces chiffres sont en très légère baisse (au plus de 4 points) par rapport à l'enquête 2021, ce qui expliquerait pourquoi les anciens doctorants sont un peu plus nombreux à envisager une mobilité professionnelle dans les 6 mois qui suivent la date de l'enquête (+ 5 points pour la population N+1, + 2 points pour la population N+5).

Figure 7 : Ressenti des anciens doctorants Cifre



C/ SALAIRES DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE

Les figures ci-dessous présentent les niveaux de salaire des anciens doctorants.

Figure 8 : Répartition des niveaux de salaire brut annuel des anciens doctorants Cifre

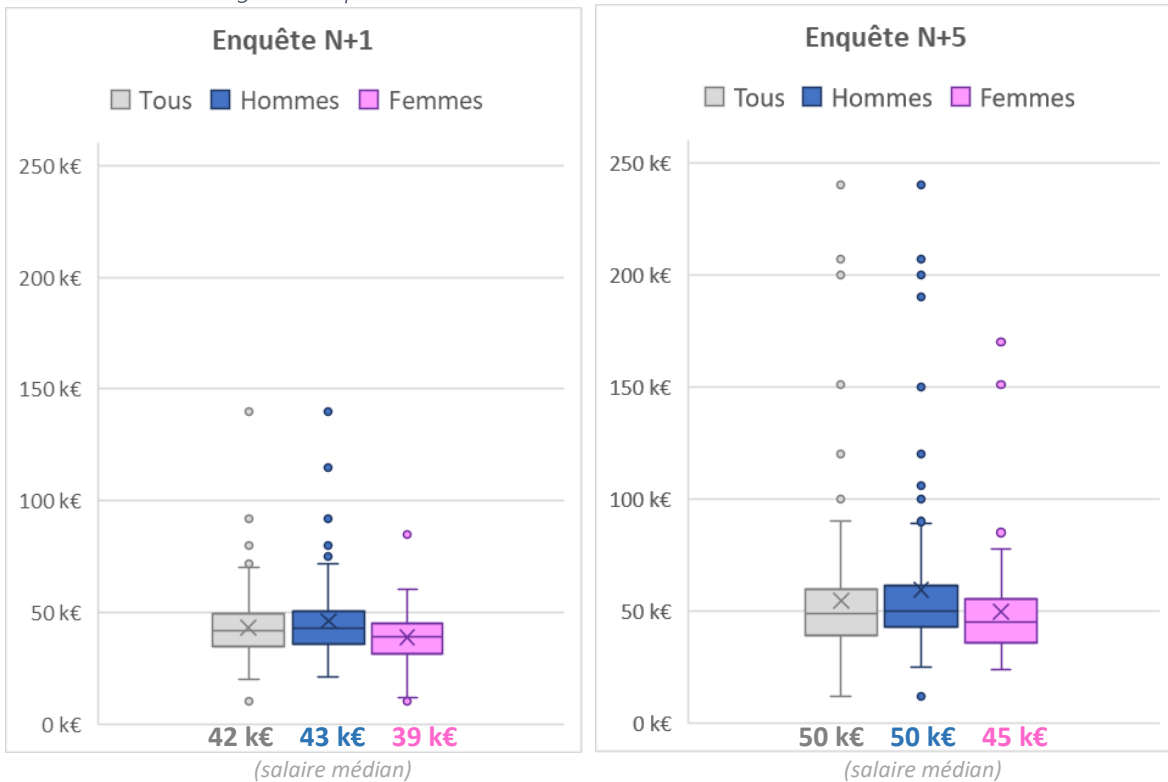
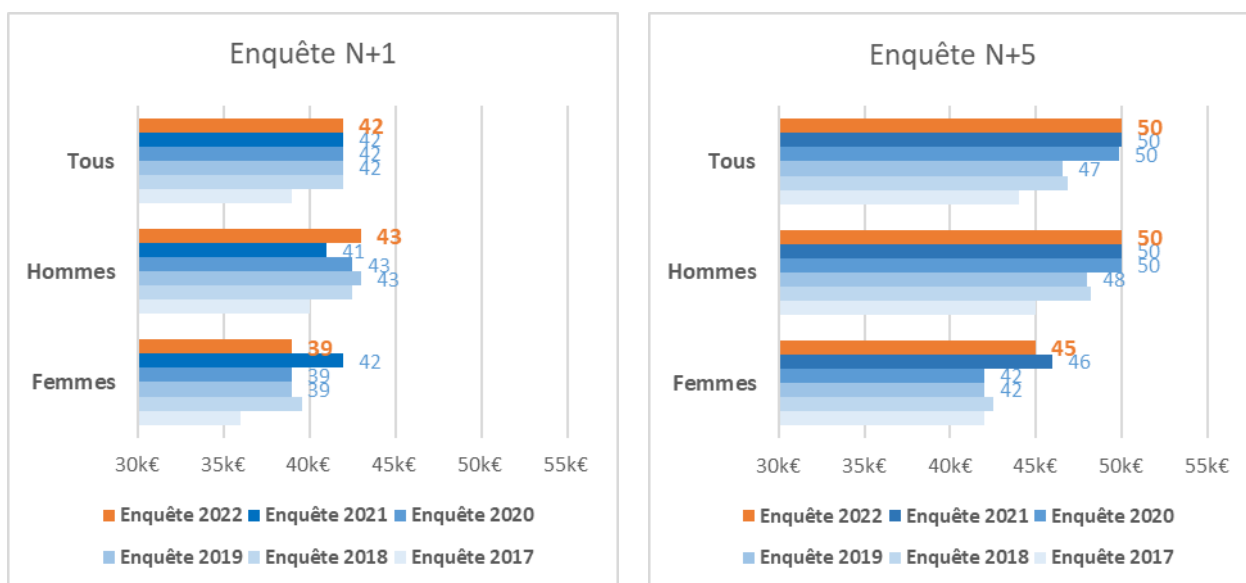


Figure 9 : évolution des niveaux de salaire brut annuel médian en fonction des enquêtes



Un an après la fin de Cifre

Le salaire médian pour l'Enquête N+1 est de 42 k€ (**Figure 8**) et le salaire moyen est de 44 k€ (donnée non présentée dans ce document), ce qui est comparable aux données des 5 dernières enquêtes (**Figure 9**). L'amplitude des salaires est élevée, avec un salaire minimum à 10 k€ (probablement un travail à temps partiel, non précisé dans la réponse) et un maximum à 180 k€. Trois anciens doctorants perçoivent un salaire inférieur à 20 k€.

Cinq ans après la fin de Cifre

Après 5 ans, les salaires médians (50 k€), moyens (56 k€) et la dispersion des résultats augmentent sensiblement par rapport à l'Enquête N+1 (**Figure 8**). Ces salaires sont stables par rapport à la précédente enquête (50 k€ pour les salaires médians, 52 k€ pour les salaires moyens). Les salaires de la population N+5 s'étalent de 12 k€ à 240 k€. Deux anciens doctorants gagnent 12 k€, cinq ont un salaire compris entre 24 et 28 k€. Les rémunérations au-delà de 100 k€ concernent 12 docteurs, soit 6% des répondants.

Evolution des salaires homme-femme

En début de carrière, le salaire médian des hommes (43 k€), celui des femmes (39 k€) et l'écart salarial entre hommes et femmes (9%) rejoignent les valeurs des enquêtes de 2019 et 2020 (**Figure 9**). Ainsi, l'augmentation du salaire médian des femmes (42 k€) et la disparition de l'écart salarial entre hommes et femmes révélées lors de l'enquête 2021 semblent avoir été une situation exceptionnelle.

Cinq ans après la fin de Cifre, le salaire médian des hommes est stable par rapport aux 3 dernières enquêtes. Celui des femmes diminue d'un point par rapport à 2021 (45 k€ contre 46 k€ en 2021) mais reste supérieur aux salaires médians enregistrés lors des enquêtes antérieures à 2021.

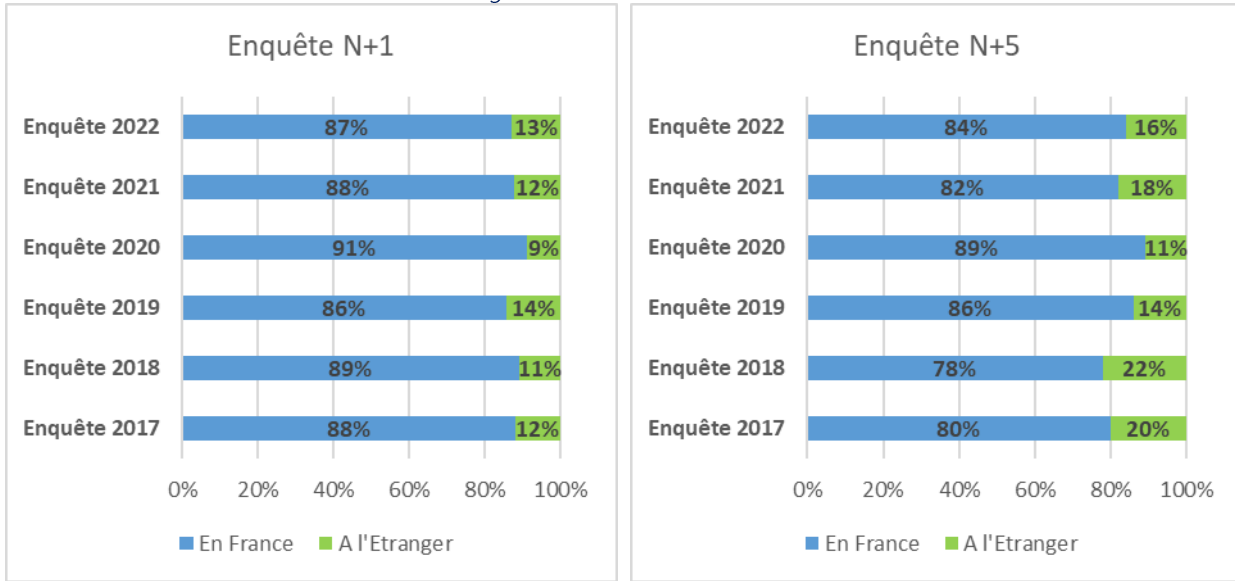
Le salaire médian des hommes reste plus élevé que celui des femmes (50 k€ contre 45 k€). La différence salariale entre les hommes et les femmes est de 10 %. Il était de 8% en 2021, 16% en 2020.

D/ DEVENIR DES ANCIENS DOCTORANTS CIFRE

1. Zoom sur les carrières à l'international

Conformément aux précédentes enquêtes, la majorité des docteurs Cifre continue leur carrière professionnelle sur le territoire français. Ils sont toujours un peu plus nombreux à s'installer à l'étranger 5 ans après la fin de Cifre (**Figure 10**). Le taux d'anciens doctorants Cifre poursuivant leur carrière à l'étranger est de 13% (Enquête N+1) et de 16 % (Enquête N+5).

Figure 10 : carrières à l'international

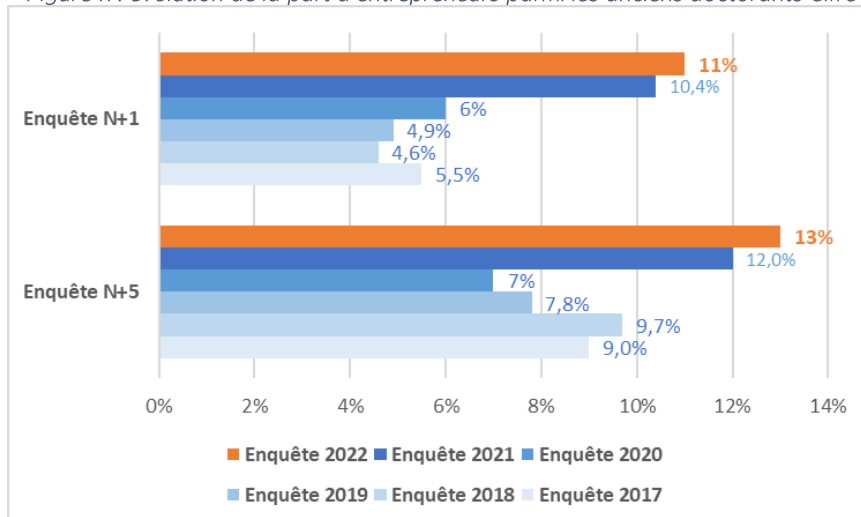


2. Zoom sur les carrières en entrepreneuriat

Parmi les répondants, 59 anciens doctorants (30 pour la population N+1 et 29 pour la population N+5) se sont lancés dans l'entrepreneuriat. Le taux d'anciens doctorants Cifre créant leur entreprise continue à augmenter par rapport à 2021 et est le plus élevé jamais enregistré jusqu'à présent (**Figure 11**), aussi bien pour l'Enquête N+1 (11 %) que pour l'Enquête N+5 (13%). Comme pour les années précédentes, le pourcentage de docteur-entrepreneurs est légèrement plus important 5 ans après la Cifre qu'après 1 an.

Parmi ces 59 entrepreneurs, la majorité d'entre eux (77% pour l'Enquête N+1, 80% pour l'Enquête N+5) déclare que cette création d'entreprise est en relation avec leurs travaux de thèse ou leur formation.

Figure 11 : évolution de la part d'entrepreneurs parmi les anciens doctorants Cifre



3. Principales trajectoires de carrières

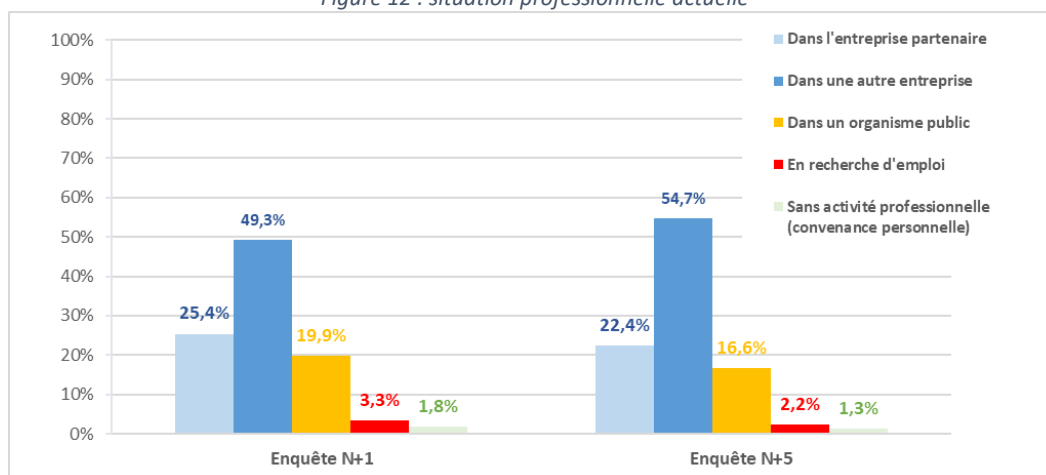
Un an après la fin de Cifre, près d'un tiers (29%) des anciens doctorants occupe déjà leur 2^{ème} (26%) ou 3^{ème} emploi (3%). Après 5 ans, ils sont 64%.

La proportion d'anciens doctorants Cifre en activité dans le secteur privé augmente par rapport aux enquêtes précédentes pour les répondants à l'Enquête N+1 (75% contre 69% pour l'enquête 2021, 73% pour l'enquête 2020, 70% pour l'enquête 2019). Cinq ans après la fin de Cifre, ce pourcentage s'élève à 77% et reste similaire à celui des années antérieures (78 % pour l'enquête 2021, 80% pour l'enquête 2020, 77% pour l'enquête 2019).

En début de carrière ils sont un peu plus de 25% à rester dans l'entreprise porteuse de la Cifre (**Figure 12**). Ce pourcentage est en nette régression par rapport aux deux enquêtes précédentes (35% lors de l'enquête 2021, 39% en 2020) et est le plus faible jamais enregistré depuis 2016. Après 5 ans et comme dans le passé, la part des anciens doctorants au sein de l'entreprise partenaire de la Cifre diminue et atteint un peu plus de 22%, en ligne avec les résultats des enquêtes de la période 2016-2021 qui étaient compris entre 17% et 22%.

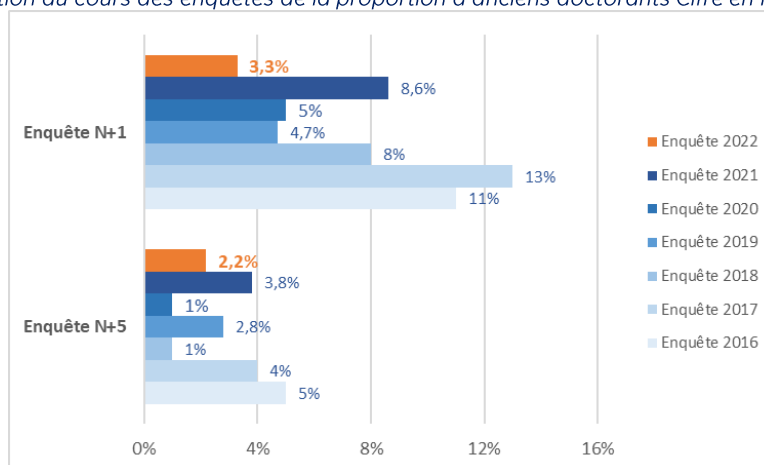
La poursuite de carrière au sein d'un organisme public (organisme ou établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche) concerne 20 % des anciens doctorants pour l'Enquête N+1. Ce taux est stable par rapport à celui des enquêtes de 2018 à 2021, compris entre 20% et 22,4%. Pour l'Enquête N+5, ce taux est d'environ 17%, en hausse par rapport à l'enquête 2021 qui avait enregistré la valeur la plus basse (14%) mais inférieur à celui des autres enquêtes (18% en 2020, 21% en 2019, 26% en 2018, 23% en 2017 et 24% en 2016).

Figure 12 : situation professionnelle actuelle



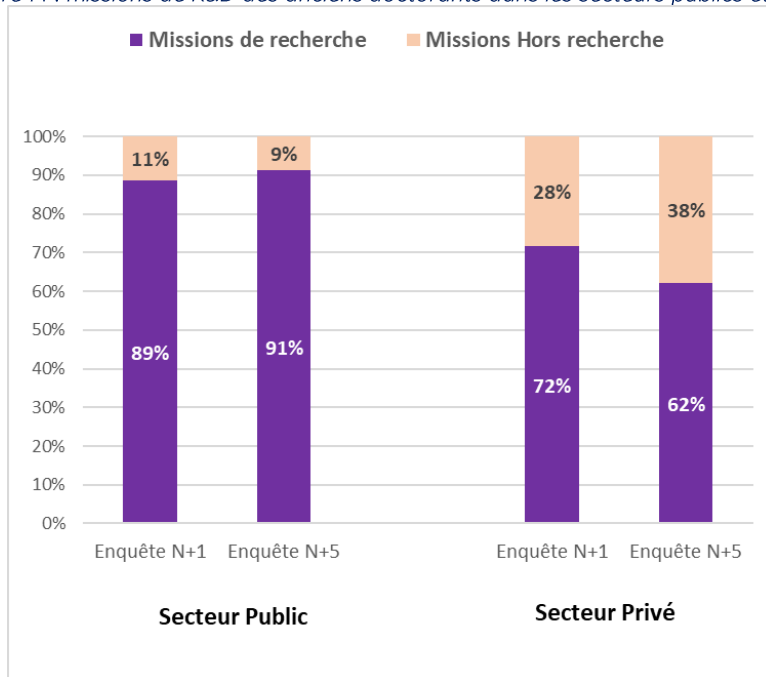
La proportion d'anciens doctorants en recherche d'emploi 1 an après la fin de Cifre recule depuis l'enquête 2021 et est la plus basse observée (3,3%) depuis 2016. Pour la population N+5, ce taux atteint 2,2%, en diminution par rapport à l'enquête 2021 et correspondant à la moyenne des valeurs enregistrées lors des 6 dernières enquêtes (**Figure 13**).

Figure 13 : évolution au cours des enquêtes de la proportion d'anciens doctorants Cifre en recherche d'emploi



Conformément aux études précédentes, les activités exercées par les anciens doctorants Cifre sont principalement des missions de R&D, aussi bien dans le secteur public que privé. Dans le secteur privé, même si les activités de R&D sont majoritaires, leur pourcentage reste plus faible (72 % pour l'Enquête N+1 et 62 % pour l'Enquête N+5) que dans le public (respectivement 89% et 91%). A l'instar des enquêtes précédentes, la part des activités de R&D dans le privé a tendance à diminuer au cours du temps, les anciens doctorants s'orientant vers d'autres missions professionnelles (**Figure 14**).

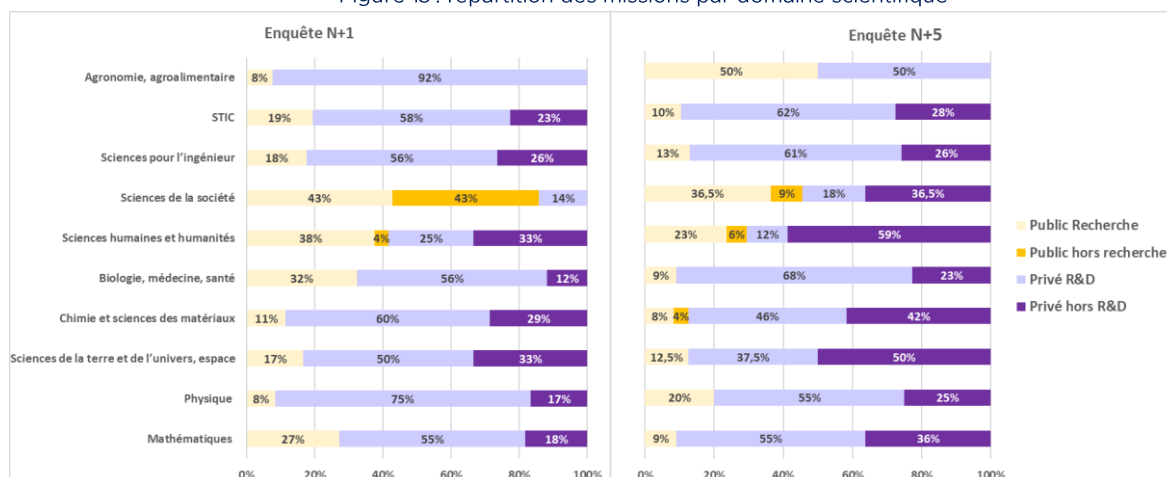
Figure 14 : missions de R&D des anciens doctorants dans les secteurs publics et privé



La **figure 15** distingue les activités des anciens doctorants en fonction des disciplines de la thèse. Même si ces chiffres sont à prendre avec précaution³, des résultats similaires à ceux de l'enquête 2021 sont relevés pour les deux populations interrogées :

- le secteur public constitue un débouché plus important pour les thèses réalisées en sciences de la société ;
- les anciens doctorants en SHS et en Sciences de la Terre exercent davantage d'activités hors R&D que les autres.

Figure 15 : répartition des missions par domaine scientifique

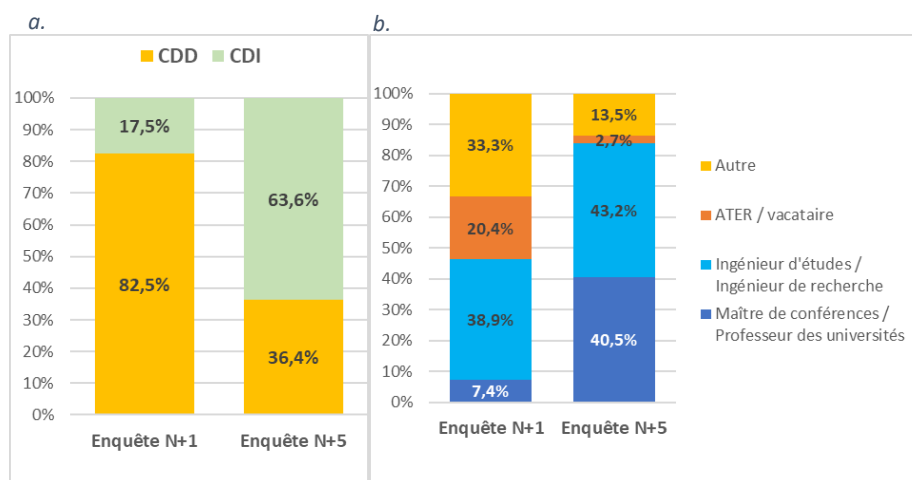


³ Compte-tenu du taux de réponse, la population pour chacune des disciplines est faible (6 à 68 répondants pour la population N+1 / 4 à 62 pour la population N+5), entraînant de grandes variations du pourcentage pour une faible variation en nombre.

4. Carrières dans le secteur public

Type de contrat et de poste

Figure 16 : Type de contrat (a) et de poste (b) des anciens doctorants Cifre dans le secteur public



Un an après la Cifre, la grande majorité des anciens doctorants poursuivant leur carrière au sein du secteur public sont recrutés sur un contrat de travail à durée déterminée (~82% des répondants, résultats identiques à l'enquête 2021, **Figure 16a**). Les postes occupés sont variés (**Figure 16b**), en proportion similaire à l'enquête précédente.

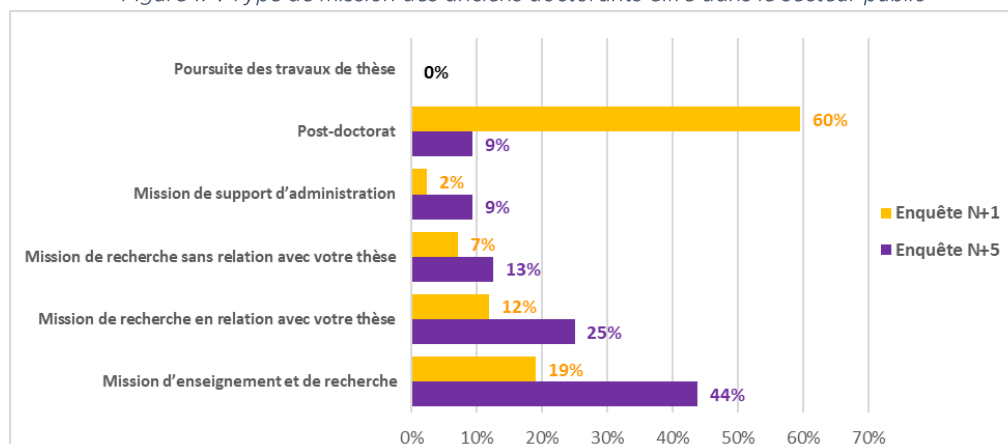
Cinq ans après la fin de Cifre, la tendance s'inverse, comme pour les enquêtes antérieures : les emplois se pérennisent pour devenir majoritairement des emplois titulaires, à la hauteur de ~64 %, en baisse cependant par rapport à l'enquête de 2021 (81% des cas). Les postes de Maître de Conférences / Professeur et d'Ingénieurs représentent près de 84% des emplois occupés, les postes d'ATER/Vacataire devenant quant à eux minoritaires.

Type de mission

Pour la 2^{ème} fois consécutive depuis 2016, aucun des anciens doctorants déclare poursuivre ses travaux de thèse 1 an et 5 ans après la fin de Cifre (**Figure 17**). Ils sont cependant un peu plus nombreux à poursuivre en post-doctorat 1 an après la fin de Cifre (60% en 2022, 57% en 2021, 37% en 2020, 42% en 2019, 25% en 2018, 35% en 2017 et 46 % en 2016).

Après 5 ans, la proportion d'anciens doctorants en post-doctorat chute à 9% au profit des missions d'enseignement et/ou de recherche (82%). Alors que les missions d'enseignement et de recherche sont en recul de 16 points par rapport à l'enquête précédente (44% en 2022 contre 60% en 2021), celles de recherche en relation ou non avec la thèse progressent de 13 points (38% en 2022 contre 25% en 2021).

Figure 17 : Type de mission des anciens doctorants Cifre dans le secteur public



5. Carrières dans le secteur privé

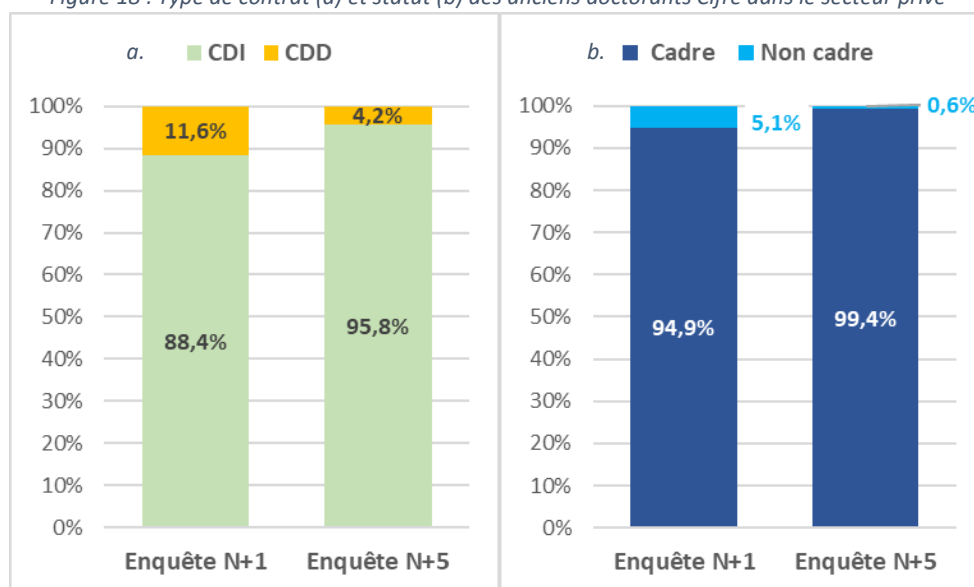
Type de contrat et de poste.

La grande majorité des anciens doctorants Cifre exerçant dans le secteur privé bénéficie d'un contrat à durée indéterminée (88 % pour l'Enquête N+1, 96% pour l'Enquête N+5, **Figure 18a**). Le taux d'anciens doctorants en CDI un an après la Cifre recule par rapport à l'enquête 2021 (93%) mais reste cohérent avec les chiffres des autres enquêtes réalisées dans le passé (77% en 2020, 91% en 2019, 85% en 2018, 89% en 2017, 86% en 2016).

Cinq ans après la fin de Cifre, ce taux s'élève à 96% et est en ligne avec les valeurs des enquêtes précédentes, comprises entre 92% et 97%.

Près de 95% des répondants à l'Enquête N+1 ont été embauchés sous le statut cadre (**Figure 18b**), ce qui est légèrement inférieur au taux de 2021 (99%) mais toujours au-dessus des taux des années précédentes (87% enquête 2020, 93% enquête 2019, 90% enquête 2018, 94% enquête 2017, 93% enquête 2016). Le taux de cadre dans la population N+5 atteint quant à lui plus de 99%, pourcentage record depuis 2016 (94% enquête 2020 & 2017, 97% enquête 2019, 93% enquête 2018, 99% enquête 2016).

Figure 18 : Type de contrat (a) et statut (b) des anciens doctorants Cifre dans le secteur privé



Type d'employeur

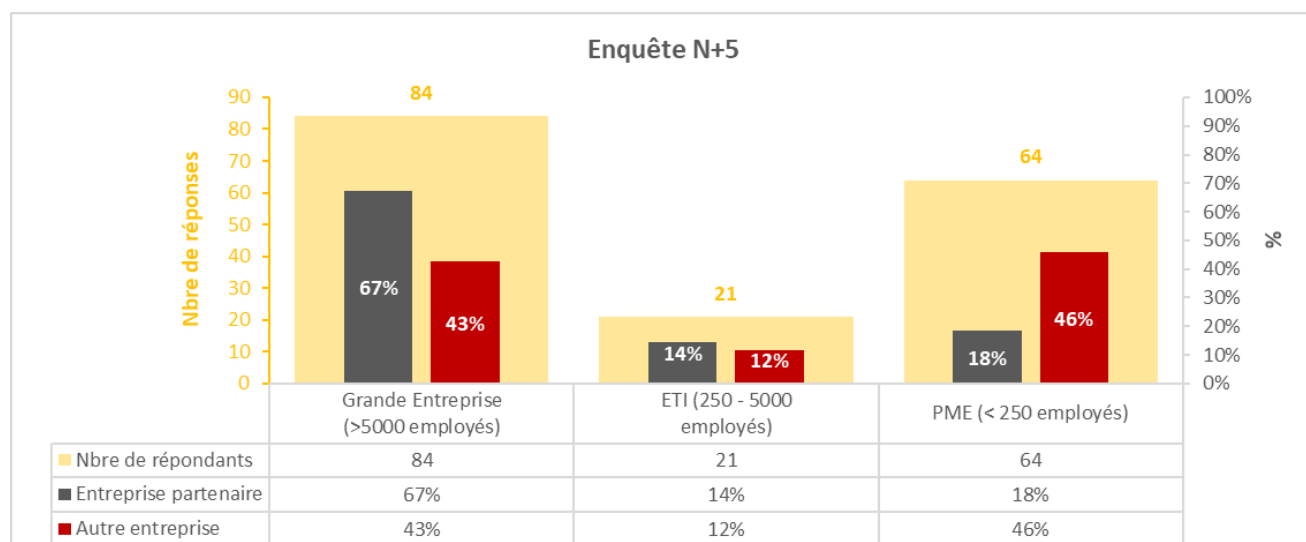
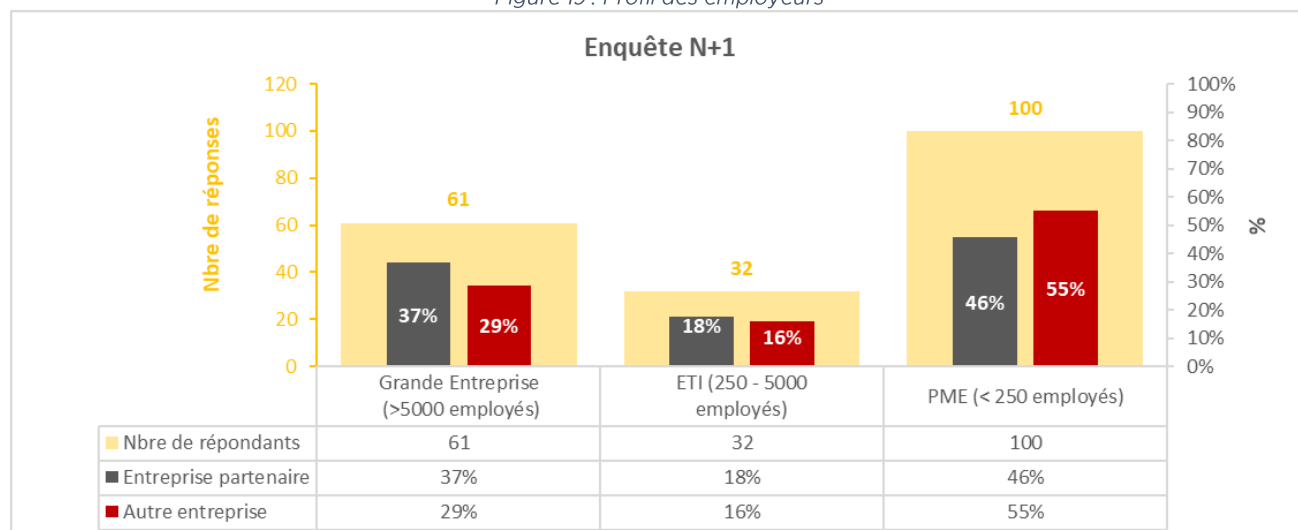
Pour la deuxième année consécutive, la part des PME recrutant des docteurs 1 an après leur Cifre a dépassé celle des grandes entreprises (**Figure 19**) : 100 répondants (soit 52%, en croissance de 3 points par rapport à 2021) ont été embauchés par une PME en début de carrière contre 61 (soit 32%, en régression de 10 points par rapport à 2021) par une grande entreprise. En 2020, ces proportions étaient inversées : 34% pour les PME, 44% pour les grandes entreprises. La contribution des ETI dans le recrutement des anciens doctorants dans l'année qui suit la fin de la Cifre remonte par rapport à 2021 (16,5% contre 9,5%) pour rejoindre les valeurs des enquêtes précédentes (21% pour l'enquête 2020 et 15 % pour l'enquête 2019).

Cinq ans après la fin de Cifre, la répartition des anciens doctorants Cifre en fonction de la taille des entreprises reste inchangée par rapport aux enquêtes précédentes : les grandes entreprises sont les premières à les recruter à hauteur de 49,7 % (contre 48,7% en 2021), puis les PME (37,9% contre 36,7% en 2021) et enfin les ETI (12,4% contre 14,6% en 2021).

A l'instar des enquêtes précédentes, les grandes entreprises initialement porteuses de la Cifre ont davantage tendance à recruter les doctorants et à les fidéliser. La proportion d'anciens doctorants (respectivement 37% pour l'Enquête N+1 et 67% pour l'Enquête N+5) exerçant leur activité professionnelle au sein de la grande entreprise qui a initié la Cifre est en effet plus élevée que celle des doctorants travaillant dans une grande entreprise autre (29% pour l'Enquête N+1 et 43% pour l'Enquête N+5).

La tendance s'inverse pour les PME puisque le taux de doctorants employés dans une entreprise autre que celle porteuse de la Cifre est plus élevé que celui observé dans l'entreprise partenaire de la Cifre. Ce constat, déjà observé lors de l'enquête 2021, est nettement plus marqué sur la population N+5 que sur la population N+1.

Figure 19 : Profil des employeurs



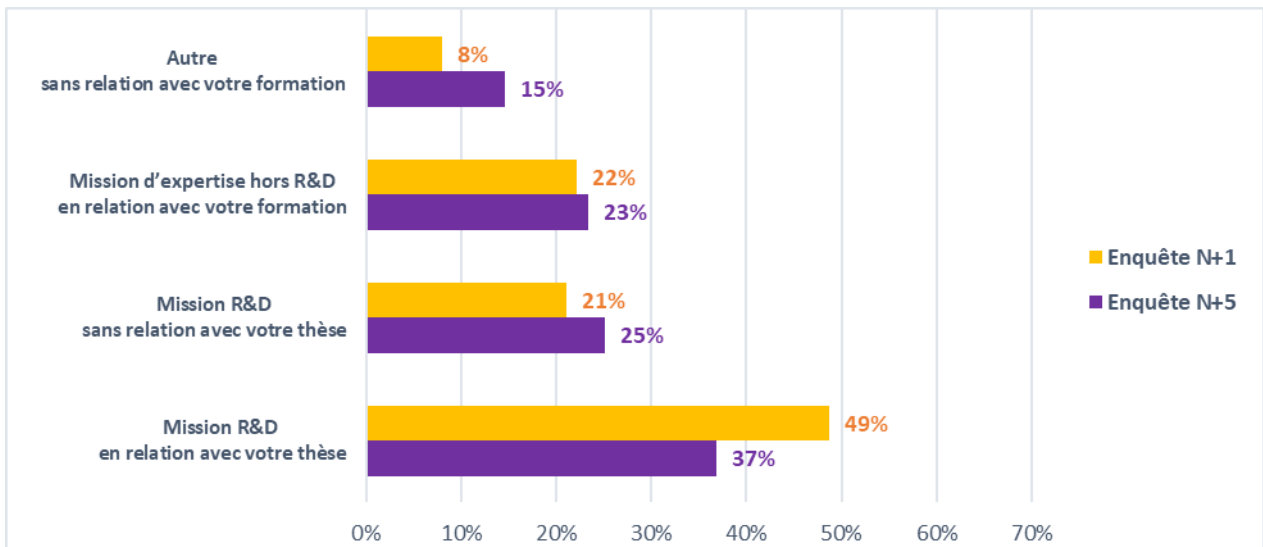
Type de mission

En majorité (70%), les anciens doctorants Cifre sont recrutés en début de carrière (Enquête N+1) sur des missions de R&D avec ou sans relation avec leur thèse (**Figure 20**). Ce taux est cependant en baisse par rapport aux enquêtes de 2021 et 2020 (respectivement 80% et 86%) et rejoint des valeurs comparables à celles enregistrées lors d'enquêtes précédentes (70% enquête 2019, 72 % enquête 2018, 69% enquête 2017 et 74% enquête 2016). Cette diminution se fait au profit du taux de doctorants exerçant des activités d'expertise hors R&D qui passe de 13% en 2021 à 22% en 2022.

La proportion de jeunes diplômés (Enquête N+1) exerçant des activités sans relation avec leur formation initiale (8%) reste stable par rapport à 2021 (7%), 2020 (6,5 %) et 2019 (8,5 %).

Cinq ans après la fin de Cifre (Enquête N+5) et conformément aux résultats des enquêtes précédentes, la majorité des anciens doctorants Cifre (62%) continue à travailler sur des missions liées à la R&D. Leurs missions ont cependant tendance à se diversifier, avec moins de missions R&D en relation avec les travaux de thèse (37%) et plus d'activités sans relation avec leur formation initiale (15%).

Figure 20 : Type de missions des anciens doctorants Cifre dans le secteur privé



À la différence de la précédente enquête, la taille de l'entreprise semble influencer le type de missions confiées aux anciens doctorants Cifre un an après la fin de Cifre : les grandes entreprises leur confient à 75% des missions R&D avec ou sans relation avec leur thèse contre 68% pour les PME et 60% pour les ETI (**Figure 21**). Ce taux est stable pour les grandes entreprises (78% en 2021) mais est en nette diminution pour les PME (80% en 2021) et pour les ETI (86% en 2021). Les PME et ETI sont ainsi à l'origine de la baisse du taux d'anciens doctorants travaillant sur des activités R&D précédemment évoqué sur la population N+1.

Après 5 ans et comme observé dans les enquêtes précédentes, on peut noter une accentuation de la proportion des missions hors R&D qui sont un peu plus marquées pour les ETI que pour les deux autres catégories. Par rapport à l'enquête de 2021, la part des missions R&D a tendance à diminuer pour les PME (65% contre 71% en 2021) et les grandes entreprises (62% contre 70% en 2021) alors qu'elle reste stable pour les ETI (53% contre 52% en 2021).

Figure 21 : Répartition des missions des anciens doctorants Cifre en fonction de la taille de l'entreprise

